

Courrier des lecteurs

SIG: pour un mandat élargi

Lettre du jour

Crans (VD), 15 septembre.
Le Conseil fédéral présente sa stratégie énergétique 2050 et sept jours plus tard, les SIG perdent leur directeur suite à des investissements éoliens. Comment appréhender les investissements publics nécessaires dans ces secteurs? Doit-on soutenir l'offre ou la demande?

Soutenir la demande, c'est aider l'installation de parcs éoliens. Les SIG investissent 46 millions dans le développement de parcs. Mais nous n'avons pas de bons régimes de vent. (...) Ne se trompant pas, les investisseurs privés n'installent pas des parcs en Suisse. Pourquoi forcer une entreprise publique à le faire? Soutenir l'offre, c'est aider l'innovation.

C'est accompagner de nouveaux produits qui répondent aux besoins du marché. La Suisse, pays en Europe le plus innovant, a besoin que nos fonds publics soutiennent notre compétitivité. Ce soutien aux projets-tests est créateur d'emplois et renforce nos industries. L'objectif devient la création de valeur.

En 2011, l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) alloue 4 millions à la recherche éolienne. (...) BKW Energie SA soutient bien directement des projets pilotes; le canton de Vaud a 100 millions pour les énergies renouvelables.

Les SIG pourraient élargir leur mandat. L'innovation, c'est l'autre manière de s'engager avec volontarisme dans ces secteurs énergétiques de demain.

Jacques Boppe



Comment peut-on ignorer cela?

Cologne, 23 septembre. On m'accuse souvent d'«angélisme», sur un ton légèrement méprisant, à cause de mes idées de gauche et par conséquent de l'attention que je porte aux marginaux de toutes sortes: pauvres, chômeurs, working poors, Roms, migrants et autres laissés-pour-compte de notre société. Pour moi il s'agit juste d'une ouverture aux autres différents. Mais ma tolérance s'arrête et devient source d'incompréhension lorsque je suis confrontée de manière répétitive à la méconnaissance et à la légèreté coupable des milieux juridiques et psychiatriques face aux prédateurs sexuels. Comment est-il possible d'ignorer, aujourd'hui, qu'un pédophile avéré ou qu'un pervers sexuel récidiviste puisse s'amender suite à quelques mois de prison, à une amende, ou un vague suivi psychiatrique? Si je ne sais pas comment il faudrait protéger la société adéquate-

ment, je sais que ces individus sont hélas dans l'impossibilité de résister à leurs pulsions. Il y a tout de même une vaste littérature mondiale qui le prouve.

Giuliana Canonica, psychiatre et psychanalyste

Dommages collatéraux?

Bellevue, 19 septembre. Le 8 février 2004, le peuple suisse a accepté une initiative «pour l'internement à vie des délinquants sexuels et dangereux». Alors je demande aux autorités de mon pays: comment est-il possible que des prédateurs comme Fabrice A. et Claude Dubois se promènent dans la nature? Comment est-il possible qu'une jeune femme innocente se fasse massacrer en plein jour à 300 mètres de notre maison familiale? (...) Combien de temps va-t-on encore croire que des prédateurs sexuels puissent être réinsérés? Ces gens-là ne changent jamais, il faut arrêter

de penser que leurs démons de violence peuvent s'endormir. Un jour ou l'autre ils se réveilleront et ils tueront encore des victimes innocentes. La libération de Fabrice A. était envisagée pour le début de 2015. Aucun expert digne de son nom ne peut affirmer à 100% qu'un individu comme lui ne récidivera pas une fois en liberté... La preuve! Alors combien de fois les autorités compétentes de nos cantons et pays vont-elles prendre le risque de libérer ces prédateurs? Et surtout, de quel droit prennent-elles ce risque? Marie, Adeline et

Lucie avant elles sont-elles justes des dommages collatéraux dans l'échec d'une thérapie? Le jeudi 12 septembre 2013, un enfant de 8 mois est devenu orphelin et il faudra bien qu'un jour on lui donne des réponses sur la mort inacceptable de sa maman.

Nathalie Vanini

Des théories débridées

Carouge, 18 septembre. L'opinion hennit d'indignation et rue dans les brancards. Il y a de quoi. Dans l'espoir de le remettre en selle, une psychothérapeute emmène un violeur multirécidiviste caracolier dans un manège. Pourquoi pas un 18 trous au golf ou un stage de ski nautique? N'est-il pas temps que les «spécialistes» novateurs de tous crins retirent leurs œillères et nous épargnent leurs théories débridées? La problématique soulevée par ce type de délinquant est certes complexe, mais la

Ecrivez-nous

Vos réactions, votre opinion nous intéressent. Envoyez votre lettre à courrier@tdg.ch, ou à **Tribune de Genève, courrier des lecteurs, case postale 5115, 1211 Genève 11**. Votre texte doit être concis (1400 signes maximum), signé et comporter vos adresse et téléphone. La rédaction se réserve le droit de choisir les titres et de réduire les lettres.

panacée ne se trouve sans doute pas sous le sabot d'un cheval. Quant aux responsables à tous les niveaux de cet inadmissible cafouillage, il est urgent de les remettre au pas. Et au trot!
Jean-Claude Binggeli

Descendez du petit nuage!

Genève, 25 septembre. Après trois ou quatre pataqués en quelques mois, au nom d'une soi-disant réinsertion moderne de criminels dangereux, combien faudra-t-il encore de morts innocents pour revoir complètement les procédures? Une fois de plus, ce sera ni moi ni moi et personne ne sera désigné comme responsable! Pourtant, ne serait-il pas temps que l'on prenne le taureau par les cornes et que les coupables qui semblent vivre sur un petit nuage en dehors de toute réalité soient sévèrement sanctionnés? Je ne doute pas que les spécialistes et autres technocrates incriminés dans ces procédures se pencheront avec autant d'attention et de commisération sur le cas des victimes de ces criminels, le plus souvent livrées à elles-mêmes, et leur organiseront des leçons de détente et de bien-être pour les aider à oublier leur traumatisme!
Eric Deloche

Un profond dégoût

Collonge-Bellerive, 19 septembre. Tout d'abord vous dire mon profond ressentiment quant à ce qui s'est passé pour Adeline. La direction du centre devrait être poursuivie pénalement pour négligence ayant entraîné la mort. Dans tous les cas de figure, la direction devrait être renvoyée sans indemnité, le psychiatre traitant mis à pied (...). Il n'y a pas de mot pour évoquer ce drame de la bêtise humaine. C'est plus que grave, cela montre que notre société est complètement à la dérive. On mettra en prison un citoyen qui accélère un peu fort sur l'autoroute à 3 heures du matin, et dans le même temps, on fait faire du cheval à un criminel.

Bravo! Ce n'est pas de la colère que j'ai en moi, seulement un profond dégoût de penser que des directeurs d'établissements spécialisés sont ainsi.
Bernard Rosti

Si la loi est mauvaise...

Plan-les-Ouates, 20 septembre. Le braqueur des Pink Panthers prend 9 ans de prison alors que le meurtrier d'Adeline avait été condamné précédemment à 18 mois avec sursis pour un viol. Et je lis dans la *Tribune* aujourd'hui que «priver les détenus de sortir serait non conforme au droit». Si les lois sont mauvaises, qu'attend-on pour les changer?
Jacqueline Hottelier

Des chats pas si abandonnés

Genève, 25 septembre. La lettre de lectrice parue le 25 septembre sous le titre «Quarante chats abandonnés» exige des précisions. Nous avons été contactés pour la première fois en 2010 concernant cette situation. A l'époque, une vingtaine de chats non stérilisés se trouvaient sur ce verger. Avec l'appui de la campagne «Cat Outdoor» (stérilisation des chats haretés à Genève), nous avons commencé à les stériliser. (...) Il y a un mois, une habitante de Veyrier nous a signalé que le monsieur âgé était hospitalisé et les chats laissés à l'abandon. J'ai rappelé cette personne (...). Nous avons appelé le monsieur âgé qui m'a dit ne pas être hospitalisé, mais ne plus pouvoir se rendre sur le terrain. Il m'a précisé que sa famille s'en occupait. Je me suis rendue sur place le 12 septembre dernier. J'y ai vu environ 8 chats stérilisés (identifiés par une marque visible), certes un peu maigres car âgés mais de loin pas mourants. Les écuelles des chats étaient pleines et j'ai trouvé des réserves de nourriture sur place. (...) Pour toute information concernant ces animaux, contactez-nous directement. Notre natel d'urgence répond 24 h sur 24.
Valérie Derivaz, présidente SOS-Chats Genève

Tous les blogs sont sur <http://blog.tdg.ch>

«2 Guns»

Edmée Cuttat: (...) Courses-poursuites, bagarres et fusillades à gogos, bref rien de nouveau sous le soleil pour ce buddy movie d'action signé de l'Islandais Baltasar Kormakur. Sur un scénario à la fois poussif et outrancier de Blake Masters qui ne craint pas les incohérences. On y retrouve Denzel Washington et Mark Wahlberg plus ou moins en roue libre dans leur interprétation de héros solitaires abusant de la tchatche et de l'humour lourdingue. (...)
<http://ecuttat.blog.tdg.ch>

La gauche genevoise complice

Eric Stauffer: (...) Le rançonnement d'un employé d'UBS a été facilité par l'absence totale de vidéosurveillance à un endroit aussi sensible que les abords d'une banque. Or il n'y a pas de

vidéosurveillance sur la voie publique à cause de la gauche, de l'ultra gauche et de la gauche pastèque qui s'y opposent. Ce qui est particulièrement scandaleux c'est que la même composition politique est totalement favorable aux vidéosurveillances pour contrôler le trafic... routier, c'est-à-dire pour contrôler les honnêtes citoyens, vous, qui êtes plantés dans la circulation erratique que ces partis ont orchestrée!...
<http://promcg.blog.tdg.ch>

Fausses peurs des progressistes

Charly Schwarz: (...) Les progressistes se sont employés à apaiser les craintes des employés du secteur public et les emplois protégés par les syndicats, sans tenir compte des jeunes, des chômeurs et de ceux qui aspirent à une économie plus durable et inclusive. A cette fin, le programme des «progressistes» devrait non seulement inclure des investissements dans les secteurs économiques d'avenir, mais aussi offrir davantage de mobilité sociale, et de reconnaître que l'amélioration de la qualité de vie pour de nombreux citoyens nécessite de nouvelles institutions pour leur permettre de contribuer au bien

commun de la manière qu'ils préfèrent...
<http://votewatch.blog.tdg.ch>

Les Verts ont viré rouge sang!

Christina Meissner: Les Verts sont décidément plus rouges dedans que le plus déterminé des communistes. Avec des idées comme celle formulée dans leur projet de loi PL11246 (Droit d'empton), c'est le droit de propriété qu'ils attaquent et c'est tous les habitants de la zone villa sise en zone de développement qu'ils péjoirent. (...) Il est fort probable que ce projet des Verts soit inconstitutionnel, mais dans le doute, mieux vaut agir et ne même pas entrer en discussion sur un projet cynique et dénué de toute empathie pour les habitants propriétaires de leur bien. Ils sont visés directement et frontalement.
<http://leblogdezebulon.blog.tdg.ch>

Diabolisation de l'UDC sans limites!

Yves Nidegger: Il suffit qu'une idée, même la plus humaniste, vienne de l'UDC pour qu'une certaine presse se voie immédiatement investie de la mission sacrée de la présenter au public comme une chose abjecte et

monstrueuse. Dernier exemple en date: la reprise dénaturée par la *Tribune de Genève* de ce matin d'une info exclusive parue dans le *Tout l'Immobilier* de la veille. L'info: un élu UDC planche sur la possibilité d'améliorer le sort des rentiers OCPA en offrant à ceux qui le souhaitent une possibilité de se loger au soleil avec un niveau de confort et de sécurité supérieur à celui qu'ils connaissent à Genève et à bien meilleur compte...
<http://yvesnidegger.blog.tdg.ch>

Künzler et la traversée

Daniel Zaugg: Trois heures à peine après la conférence de presse organisée par les milieux économiques, la conseillère d'Etat en charge de la mobilité genevoise nous répond: La priorité c'est l'élargissement du contournement autoroutier, Nous envoyons un mauvais message à Berne qui risque de remettre en question le financement fédéral de cette traversée. C'est trop cher. Si on reprend ses arguments un par un, ils ne tiennent pas la route... Sans traversée du Lac, Mobilités 2030 n'est plus qu'un programme de décroissance pour Genève!
<http://danielzaugg.blog.tdg.ch>

Tribune de Genève

TRIBUNE DE GENÈVE
Adresse: 11 rue des Rois, 1204 Genève.
Tél. 022 322 40 00 - Case postale 5115 - 1211 Genève 11
Fax rédaction: 022 781 01 07
Adresse électronique: redaction@tdg.ch (non valable pour annonces et abonnements)
Internet: www.tdg.ch
Pour signaler vos manifestations: agenda@sr.tamedia.ch
Abonnements:
Tarifs pour la Suisse (TVA 2.5% incluse)
12 mois: Fr. 429.-
Courrier: Case postale 5306, 1211 Genève 11
Tél.: 0842 850 150
(lu-ve 7h30-12h/13h30-17h) (depuis la Suisse uniquement ou +41 22 322 33 10)
Contact: www.tdg.ch/abonnement
Suspension et changement d'adresse temporaire
Gratuit sur internet www.tdg.ch
Tél: 0900 950 150 (Fr. 6. - appel et service compris. Tarif pour le réseau fixe.)
Autres services: Tél. 0842 850 150
Fax. 022 322 33 74

Rédacteur en chef responsable:

Pierre Ruetschi

Rédacteurs en chef adjoints:

Denis Etienne, David Haeberli, Frédéric Julliard

Directeur artistique:

Sébastien Contocollias

Directrice artistique adjointe (resp. photo): Ester Paredes

Chefs d'édition: Michel Eggs, François Savary

Rubriques:

Genève: Xavier Lafargue. **Suisse:** Judith Mayencour. **Monde:** Olivier Bot.

Economie: Roland Rossier. **Sports:** Pascal Bornand. **Culture:** Pascale Zimmermann.

Opinion-dialogue: Benjamin Chaix.

Samedi week-end: Jérôme Estèbe.



Signé Genève: Aymeric Dejardin.
Internet: Daniel Klopfenstein.
Blogs: Jean-François Mabut (Jf.mabut@tdg.ch)
Médiateur: Daniel Cornu www.mediateur.tamedia.ch
Marketing - Club lecteurs: Fabrice Schoch
Tél. 022 322 40 00, Fax 022 322 39 72
Une publication de Tamedia Publications romandes SA
Serge Reymond, directeur général
Publicité Print Suisse romande
Tamedia Publications romandes SA
Rue des Rois 11, 1204 Genève 11
+41 22 322 34 25
publicite.geneve@sr.tamedia.ch
Publicité Print Suisse alémanique
Tamedia Publications romandes SA
Werdstrasse 21, 8021 Zürich
Tél. + 41 44 251 33 75
publicite.zuerich@sr.tamedia.ch
Annonces
Guichet: rue des Rois 11, 1204 Genève 11.
www.mytamedia.ch - référence point-annonces
Tirage contrôlé (REMP 2012)
48 688 exemplaires
Audience (Mach Basic 2012-1)
136 000 lecteurs
Indications des participations importantes selon l'article 322 CPs :
Comfriends SA, Editions Le Régional SA, ER Publishing SA, homegate AG, Jobup AG, LC Lausanne-Cités SA, Le Temps SA
Imprimé en Suisse

Tous les droits sont réservés. Toute réimpression, copie de texte ou d'annonce, ainsi que toute utilisation sur des supports optiques ou électroniques, sont soumis à l'approbation préalable de la rédaction. L'exploitation intégrale ou partielle des annonces par tiers non autorisés, notamment sur des services en ligne, est expressément interdite.